

ACTUALISATION du PROTOCOLE de DESTRUCTION au fusil sur la partie technique au 01/01/2016

- Le calibre du fusil est le 12 (plus grande capacité de plombs).
- Les plombs utilisés sont du n°2 (canon le plus choqué) puis n° 4 (pour le moins choqué) pour le premier tireur afin de déstructurer le nid.
- Les 2^{ème} et 3^{ème} tireurs chargeront avec du plomb n°6 (ou 7^{1/2}) (canon le plus choqué) & N°8 (ou 9) (pour le moins choqué). Le plomb n°6 (ou 7^{1/2}) sera tiré d'abord, le n°8 (ou 9) ensuite. Les 2^{ème} et 3^{ème} tireurs font feu de leurs deux cartouches à suivre tout de suite après les 2 coups du premier tireur.
- Les 4^{ème} & 5^{ème} tireurs disposant de plomb N°12 dans les 2 canons tireront leurs deux cartouches immédiatement (1/2 seconde) après les tireurs 2 & 3 pour assurer un arrosage global du nid et de son environnement au cas où quelques insectes auraient pu passer au travers des tirs des trois précédents opérateurs (6 cartouches). S'il y a plus de 5 opérateurs, ils tireront également du plomb n°12.
- S'il est souhaité de tirer à nouveau sur le nid, utiliser du n°12 au cas où des insectes voleraient encore. Il n'est pas nécessaire de vouloir faire tomber absolument le nid (surtout si plus aucun insecte ne vole autour de celui-ci). Pour un nid à moins de 20m, utiliser de préférence des cartouches à bourre grasse pour une meilleure ouverture de la grappe & un meilleur impact sur les insectes. Si le nid se situe au-delà de 20m, les trois premiers opérateurs pourront utiliser des cartouches à jupe.
- Si le nid est proche des 10m, on peut utiliser des fusils à canons courts « de bécassier » en utilisant des cartouches à bourre grasse.

Élément primordial : Vérifier que chacun a compris son rôle. Un compte à rebours doit être lancé afin de préparer les tireurs et donner le départ de feu du premier tireur, les suivants s'enchaînant comme indiqué plus haut sans interruption. Étant donné le bruit provoqué, il est souhaitable d'équiper les tireurs de protections auriculaires individuelles. Il n'est pas utile de prévoir un voile de protection pour les tireurs car aucun frelon ne quittera le nid en volant. Ne pas se mettre à l'aplomb parfait du nid car des insectes pourraient en tomber et être à même de piquer, même blessés.

Il y avait 7 tireurs alignés présents mais 5 est le nombre minimal indispensable pour éviter les déboires connus lors d'essais précédents dans d'autres régions ayant opéré sans ce protocole.

RECOMMANDATIONS : L'opération doit être menée sous le contrôle du président de la structure associative de chasse locale pour l'organisation des tirs, sous l'égide (arrêté éventuel) et la responsabilité de l' élu en charge de l'environnement sur la commune (maire ou adjoint pour les petites communes). Ce protocole expérimental qui a montré toute son efficacité lors de sa mise en œuvre n'a, à ce jour, pas de valeur légale auprès des instances de l'État et s'il est appliqué, doit se faire avec l'aval du demandeur et sous la responsabilité des tireurs qui doivent être assurés pour l'année en cours pour l'utilisation de leurs armes de chasse.

Protocole sans copyright qui peut être diffusé sans retenue dans les réseaux du monde de la chasse (communication sur le bilan de l'opération peut être transmise à la fédération départementale) et des municipalités confrontées aux coûts non négligeables des interventions classiques en hauteur lorsque les conditions environnementales le permettent.

Merci de nous faire un compte rendu de l'opération, des commentaires et remarques nous sont également importants pour affiner ce protocole. Adressé à : vespavelutinabzh@orange.fr

La solution pérenne de contrôle de l'invasion de Vespa Velutina sur le territoire des intercommunalités passe par la formation d'agents territoriaux et un plan de lutte préventif avec la mise en place d'un réseau de Bacs de Capture Préventifs (BCP) des reines au sortir d'hibernation par les particuliers à partir de mai.

Denis Jaffré, coprésident de l'AAAF & expérimentateur de la méthode en Bretagne pour l'AAAF.